



*C'est à Moi que vous l'avez fait*

# Au-delà du don, partager son argent

**M**on engagement dans un mouvement d'action catholique m'a sensibilisé au partage en famille, avec mon entourage et avec les moins favorisés. La réflexion entre Évangile et partage dans la vie courante m'a aidée. Donner un peu de mon argent était un choix. Mais comment utiliser mes quelques économies en fonction de mes convictions : partager avec les plus pauvres. Aussi quand j'ai entendu parler du lancement du Fonds commun de Placement «Faim et Développement» cela m'est apparu comme une évidence d'y souscrire. Un moyen de participer à la lutte contre la faim. Une partie des intérêts produits est reversée à l'association.

Cette somme est de plus défiscalisée. C'était la première fois que je «plaçais» de l'argent, hormis le classique Livret A.

Ces dernières années, le nombre de personnes obligées de dormir dans la rue en raison d'un manque de logements sociaux m'est apparu comme un autre scandale. Que faire durablement ? Une succession familiale m'a fait investir dans une société qui agit ou construit pour le logement des plus défavorisés : un moyen de redonner une dignité aux personnes. Pour moi, c'est une participation modeste à la vie sociale et économique. Le rapport financier n'est pas excessif mais on a la satisfaction de choisir le partage en fonction de ses convictions. Cela procure une certaine joie.



La finance solidaire : « une goutte d'eau qui fait tache d'huile » ; un label : **FINANSOL**, association qui a pour mission de développer la solidarité dans l'épargne et la finance. Elle fédère aujourd'hui 70 financeurs solidaires, banques, sociétés de gestion, compagnies et mutuelles d'assurances. Le label repose sur des critères de solidarité et de transparence. Il garantit le financement d'activités à forte utilité sociale et environnementale qui ne pourraient être financées par des circuits plus classiques. Il atteste l'engagement de l'intermédiaire financier à donner une information fiable. Pour plus d'informations (souscriptions, placements possibles, avantages fiscaux, etc.) consulter le 9ème baromètre de la finance solidaire, édition 2011-2012 sur le [site.finansol.org](http://site.finansol.org).

Deux exemples de la «finance solidaire»; un moyen de donner du sens à l'argent: le premier placement au service du développement des populations défavorisées, le second pour créer des logements pour ceux qui sont hors circuit classique. Le partage n'est plus anonyme, la finance a des visages. Je suis informée de son utilisation.

Bien sûr, si on a besoin de cet argent, il est possible de le reprendre, mais avec un but de partage; cela fait réfléchir : si je récupère, d'autres auront moins pour vivre, est-ce bien indispensable? Avec la crise financière les besoins des plus pauvres augmentent; il faudrait encore plus de partage.

**Marie-Louise DUCHESNE**

*Le Mée-sur-Seine (Seine-et-Marne)*